Stéphane Lapierre au départ de Cœur de Lion.
Photo Jean-François Beaudouin

Bas-Saint-Laurent

2018

Compilé par Stéphane Lapierre

En collaboration avec la FQME

Tite intro

Vous trouverez dans ce qui suit une mise à jour du Guide des cascades de glace et voies mixtes du Québec que j'ai conçu en collaboration avec Bernard Gagnon. Cette mise à jour est basée sur les infos et les commentaires qui me sont parvenus depuis la parution du Guide : nouvelles voies, sites fermés, cotations inadéquates, descriptions inadéquates, faits à corriger, etc. Plusieurs infos ont aussi été colligées à partir des sites Internet Escalade Québec et NEice.

Le Guide des cascades de glace et voies mixtes du Québec est disponible dans tous les bons magasins d'escalade du Québec et même dans certaines librairies. Il est aussi possible de le consulter dans de très nombreuses bibliothèques publiques. Si vous ne le trouvez pas près de chez vous, vous pouvez téléphoner directement chez l'éditeur qui se fera un grand plaisir de vous le poster à la maison. Il suffit d'appeler chez Atmosphère-Sherbrooke au 819-566-8882. Si vous préférez l'acheter en ligne, il suffit de visiter le site de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade et de vous rendre dans la section « Publications », dans le bas de la page d'accueil.

Si vous utilisez le Guide, si vous utilisez cette mise à jour et que vous voulez m'encourager en me faisant savoir que vous l'appréciez, si vous avez des commentaires ou si vous avez de nouvelles voies à faire connaitre, vous pouvez me contacter en écrivant à glaceroc@hotmail.com. Une mise à jour de ce document sera réalisée et elle ne pourra être plus exhaustive que les infos qui me parviendront.

Dans les descriptions qui suivent, les numéros de page indiqués entre parenthèses font référence aux pages du Guide où les informations se seraient trouvées si je les avais eues au moment de la publication.

Quand vous grimpez, n'oubliez surtout pas. Stationner dans les entrées de maison ou de cabane à sucre, bloquer les sentiers de motoneige ou de VTT avec votre voiture, crier à tue-tête, amener un grand groupe sur un petit site, couper à travers les propriétés privées, marcher dans une érablière en brisant des tubes et faire des feux sont autant de moyens que vous pouvez employer pour faire fermer des sites d'escalade. Pensez « Sans traces »… même quand vous êtes sur les lieux.

Bonne grimpe.
J'attends de vos nouvelles.

Stéphane Lapierre
glaceroc@hotmail.com

La Pocatière (p.323)

La Pocatière 15 I, 3 (p.325)
PA : Jean-François Girard, 2005
La voie « C`est une coulée jaune dans le bois, à 200 m de l'autoroute, un peu avant la sortie (2 km) du centre-ville de La Pocatière. Je ne vous conseille aucun détour pour y aller. C'est bien lorsque vous vous tournez les pouces en attendant le souper du jour de l'an. »

Rivière-du-Loup (p.325)

Au cours de l'hiver 2010-2011, les efforts combinés de la Ville de Rivière-du-Loup, du comité *Grimpe en ville* et de la FQME ont permis de créer la version 2.0 du parc d'escalade de la chute de la rivière du Loup. Pour tous les détails sur ce superbe site d'une cinquantaine de mètres de hauteur en plein centre-ville, voir le site Internet du comité Grimpe en ville.

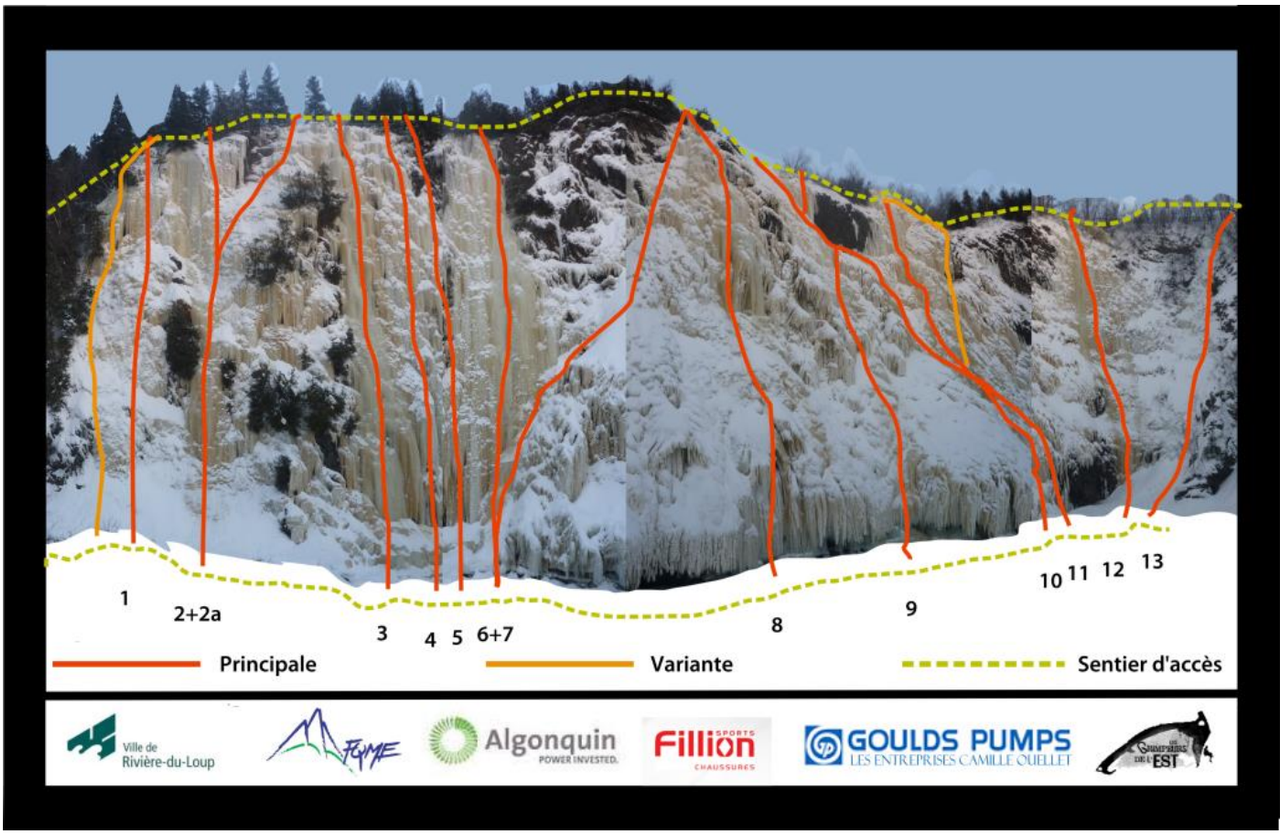

Les cascades de la chute de la rivière du Loup. topo par Grimpe en ville

Patrick Raymond et Jean-Charles Ledeuil en action à RdL.
photo Stéphane Lapierre

Les sept chutes de Saint-Pascal (p.324)

Accès À Saint-Pascal-de-Kamouraska, au site des Sept chutes, il y a trois voies sur la rive sud de la rivière. Deux ont été gravies. L'accès est par le haut.

Les Grosses fesses à Gérard 30m II, 5+, M4+

PA : Jérémie Chenard, Jean-François Girard et Yvan l`Heureux., 01/2010

La voie Cette voie en glace cassante et dure saura vous en mettre plein le casque. Une magnifique cascade de glace avec 20 m de glace 10 m de mixte. Elle est difficile comme un grade 6 mais est trop courte pour obtenir cette cotation.

La Coulisse à Nathalie 40 m I, 3

PA : Jean-François Girard, 2010

Aucun détail.

Les Grosses fesses à Gérard. photo Thomas Biteau

Cacouna (p.325)

Accès Un peu à l'est du village de Cacouna, le long de la route 132, tourner en direction nord sur l'avenue du Port. Stationner au pied de la côte et suivre le sentier de la Montagne. Une fois au sommet, descendre vers la mer. Les cascades s'atteignent à partir de la plage.

Le Lion de Léopold 28 m, II, 4+
PA : Stéphane Lapierre et Simon St-Onge Drouin, 02/2013
La voie La fine ligne de glace mince dans un très bel environnement maritime. Une petite voie pour un petit bonhomme. Rouarrrrrrrrrrr !
Matos Vis et quelques coinceurs, car la glace est plutôt mince par endroits.

Cœur de lion 28 m, II, 5+ R
PA : Jean-François Beaudouin, François Genin et Stéphane Lapierre, 04/03/2018
La voie Une superbe et fine ligne de glace très raide et fragile, juste à droite du Lion de Léopold. Excellent rocher.
Matos Vis de 10 et 13 cm, spectres, bicoins et quelques coinceurs mécaniques jusqu'au Camelot rouge.

Oléoduc et pétrole des sables bitumineux ? Rien à gagner ! Tout à perdre !

Pendant que vous grimpez à Cacouna, prenez le temps d'admirer le paysage et la nature tout autour de vous. Sur les berges, sur les glaces et sous l'eau se retrouve l'un des écosystèmes les plus riche de l'est du Canada. Au

printemps, vous pourriez avoir le plaisir d'admirer des phoques, des bélugas, des oiseaux de mer et peut-être même des rorquals. Mais tout cela a été fortement menacé au cours des dernières années, car la société TransCanada souhaitait construire, tout juste à l'ouest du Lion de Léopold, un terminal pétrolier par lequel devaient transiter des centaines de milliers de barils de pétrole quotidiennement, tous destinés à l'exportation.

En 2015, le projet de terminal pétrolier à Cacouna a heureusement été abandonné grâce au travail acharné de tous ceux qui ont crié haut et fort et donné de leur temps dans le seul but d'assurer un avenir à la Terre. Mais le projet Énergie Est, qui vise à construire un oléoduc pour transporter quotidiennement 1,1 million de barils de pétrole des sables bitumineux depuis l'Alberta jusqu'au Nouveau-Brunswick, est toujours d'actualité. Devant traverser plus de 800 cours d'eau pendant sa promenade de 700 km en territoire québécois, cet oléoduc est une menace potentielle pour des millions de gens qui boivent et utilisent l'eau du Saint-Laurent et de ses tributaires majeurs. D'un autre point de vue, sachant que l'objectif principal du projet Énergie Est est d'augmenter la production des sables bitumineux de près de 40 %, il faut se rappeler que « l'exploitation des sables bitumineux représente [déjà] la source d'émissions de GES qui connait la croissance la plus rapide au Canada. À lui seul, le projet d'oléoduc Énergie Est engendrerait l'émission supplémentaire de 30 à 32 millions de tonnes de GES par année, soit l'équivalent d'ajouter 7 millions de voitures sur nos routes » selon Équiterre.

Et au cours des années qu'il a passées au pouvoir, qu'a fait le gouvernement conservateur pour s'assurer que les décisions prises concernant cet oléoduc soient objectives et basées sur des faits scientifiques en plus de tenir compte de l'acceptabilité sociale ? Je vous laisse en juger vous-mêmes à la lumière des quelques questions que se posait, en 2015, mon ancien confrère de classe et ami, Boucar Diouf.

« Pourquoi le gouvernement conservateur ne cesse-t-il pas de sabrer dans les programmes de recherche en écotoxicologie du ministère fédéral des Pêches et Océans ? Pourquoi, à l'Institut Maurice-Lamontagne de Sainte-Flavie, le Laboratoire d'expertise pour l'analyse chimique aquatique (LEACA) a-t-il été victime d'un coup de bistouri qui a emporté huit chercheurs qui travaillaient sur l'impact des contaminants, dont les hydrocarbures, sur les organismes marins ? Une initiative qui a largement été décriée par les scientifiques qui s'intéressent au monitorage à long terme de la santé des bélugas.

Pourquoi, une fois ces « dérangeants » spécialistes hors des laboratoires et les chercheurs encore actifs bien muselés, le projet de loi omnibus C-38 a-t-il transféré à l'Office national de l'énergie la compétence première de déterminer les impacts éventuels d'un projet d'oléoduc sur les espèces menacées ? Pourquoi le gouvernement Harper a-t-il abrogé (…) ce règlement fédéral qui interdisait la circulation de navires de plus de 32 mètres de large sur le chenal laurentien ? Pourquoi le gouvernement Harper a-t-il mis à mort la seule initiative québécoise qui visait à l'établissement d'une zone de protection marine sur laquelle des spécialistes dévoués travaillaient depuis quinze ans ? Pourquoi, comme par hasard, cette zone

qui devait couvrir une superficie de 6000 km^2 incluait cette pouponnière des bélugas tant convoitée ?

[Tous ces constats me donnent l'impression que] depuis quelques années, les conservateurs ouvrent stratégiquement le chemin du Saint-Laurent à coups de machette au pétrole albertain […]. Comme le disait une de mes amies, monsieur Harper nous passe tellement de sapins depuis qu'il est pouvoir qu'on devra bientôt le remercier d'avoir reboisé la forêt boréale. »

Je profite de ces pages pour exprimer à mon tour mon désaccord avec ce projet néfaste pour la population du Québec, du Canada et pour l'avenir de la Terre. Je demande au gouvernement fédéral de rejeter le projet Énergie Est de TransCanada.

Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

Stéphane Lapierre
M. Sc. Océanographie

Pour en savoir plus :

- La face cachée d'Énergie Est
- L'opinion de Pierre Béland et Boucar Diouf sur Énergie Est
- Coule pas chez nous

Image extraite du Fleuve aux grandes eaux de Frédéric Back et Claude Villeneuve

Carrière de Trois-Pistoles (p.326)

Au centre du village de Trois-Pistoles, au sud de la route 132, on retrouve cette ancienne carrière. Chaque hiver, quatre cascades se forment, larges et épaisses. Un grand nombre de très minces filets de glace se forment également un peu partout sur les flancs de la carrière, donnant naissance à un merveilleux laboratoire pour pratiquer sa technique de glace mince. Parce que la plupart de ces cascades sont semblables et très éphémères, nous ne décrivons que les cascades qui se forment avec régularité.
Stationner face à l'extrémité ouest de la carrière et marcher jusqu'à la falaise. (0h10) Les voies sont décrites de droite à gauche.
On peut **redescendre** de toutes les voies par un rappel simple de 25m sur un arbre.

La Loi 70 25m I, 3+ ☺

PA : Yvan Brillant et Louis Dionne, 03/01/1984
La plus à droite des cascades de la falaise. Raide sur toute sa longueur. Le haut de la voie compte généralement un court passage vertical en mauvaise glace.

La Loi 101 25m I, 4 ☺

PA : Yvan Brillant et Louis Dionne, 04/01/1984
Juste à gauche de la *Loi 70*. Un mur de glace vertical au départ et qui oscille entre 80 et 90□ par la suite. Au cours des certaines années, il arrive que la glace se forme à gauche, dans un vague dièdre. Les bonnes années, les deux *Lois* ne forment plus qu'un rideau continu à la fin de la saison. Sinon, il y a plusieurs possibilités mixtes en moulinette de chaque côté de la *Loi 101*.

La Révolution tranquille 30m I, M6 R 😐

PA : Stéphane Lapierre et Danny McNeil, 04/02/1995
Cinq mètres à gauche de la *Loi 101*. Remonter le dièdre évident sur toute sa longueur. Les vingt premiers mètres sont sur rocher, verglas et terre gelée. La sortie est souvent en glace mince.

Fragilité 25m I, 4 😐

PA : Gaétan Brillant et Yvan Brillant, 1991
Vingt mètres à gauche du dièdre de la *Révolution tranquille*, suivre une rampe de glace délicate qui oblique vers la droite sur 15 m. Dans les dix derniers mètres, la glace est plus épaisse mais aussi plus raide. Les années de glace mince, le départ peut se protéger avec des coinceurs.

Simon Nadeau dans Fragilité. photo Stéphane Lapierre

Je me souviens tu ? 25m I, 3+R ☹
PA : Gaétan Brillant et Stéphane Lapierre, 04/1992
Tout juste à gauche de *Fragilité*. Une cascade jamais très raide mais souvent extrêmement mince. Exceptionnellement, il arrive que cette voie et *Fragilité* ne forment qu'un seul rideau de glace uniforme.

Nestle Quick 17m I, 3+ ☺
PA : Yvan Brillant, Martin Bouchard et Jean-Pierre Gagnon, 1991
Au centre de la carrière, dans un gros dièdre. Sortie verticale. Cette cascade est d'une couleur brune caractéristique.

Je suis vivant 17 m, I, M5 ☺
PA : Stéphane Lapierre et Simon Nadeau, 02/12/2017
Gravir la fissure évidente, sur la face tout juste à gauche de *Nestle Quick*. Prendre un jeu complet de coinceurs.

La légèreté de l'être et de l'avoir 17m I, 4 ☹
PA : Gaétan Brillant et Stéphane Lapierre, 01/1992
Sur la face, cinq mètres à gauche de *Nestle Quick*. Mince et raide de bas en haut mais particulièrement au départ.

Yvanoë 17m I, 4 ☹
PA : Yvan Brillant en solo, 04/1992
Ce mince boyau de glace se forme parfois dans le petit dièdre situé tout juste à droite de *Coffee mate*.

Coffee mate 20m I, 3+ ☺
PA : inconnue
Une cascade blanche très épaisse. Elle comporte une courte section verticale à la sortie.

À la prochaine 25m I, 3+ ☹
PA : Stéphane Lapierre et Danny McNeil, 12/1993
La voie se trouve juste derrière l'usine, au centre d'un grand mur de roc. Une cascade très uniforme, toujours mince au départ.

La réforme Axworthy 25m I, 3+ ☹
PA : Gaétan Brillant, Yvan Brillant et Claude Duguay, 01/1995
Cinq mètres à gauche d'*À la prochaine*. Une rampe de glace qui oblique doucement vers la gauche. Le départ s'effectue dans un petit couloir, parmi les arbustes, juste à droite d'une belle dalle faisant face à l'est.

Canyon des portes de l'enfer (p.333)

Au cours des hivers 2006 et 2007, Jean-François Girard et Benoît Marion ont réalisé plusieurs premières ascensions mixtes dans ce canyon qui ressemble un peu à celui de Pont-Rouge, mais avec du rocher de meilleure qualité. Plusieurs *bolts* ont été placées. Voici un extrait de *Gripped* (V10.03). « Deux M10 partageant le même départ furent ouverts durant l'hiver (2008) aux Portes de l'enfer, à Rimouski. Le départ commun fût initialement équipé en 2006 par Benoît Marion, et c'est Jean-François Girard et André Bourgouin qui réalisèrent en février 2007 la première ascension du Monstre (M10, 33 m). André eut même l'honneur de réussir dès le lendemain la première ascension de l'autre variante : Le Jugement dernier (M10). Le *crux* est le même pour les deux voies, et il est caractérisé par des placements très techniques sur des tablettes diagonales fuyantes ».

Secteur du Monstre

L'Arche des ténèbres (Projet) 42 m, M8+
Équipée par Benoît Marion et Jean-François Girard
La voie La ligne jaune. Voie 1. Très soutenu !

Le Porteur de lumière 35 m M8/ M8+
PA : Jean-François Girard et Benoît Marion
La voie La ligne orange. Voie 2. Même sortie que *le Monstre*. Plaquettes et vis.

Le Monstre 35 m, M10 et 6
PA : André Bourgoin, Jean-François Girard et Benoît Marion
La voie La ligne rouge. Voie 3. Plaquettes et vis.

Projet 35 m M8+ à M9+
Équipée par Benoît Marion et Jean-François Girard
La voie La ligne rose. Voie 4.

Le Jugement dernier 35m, M10
PA : André Bourgoin, Benoît Dubois et Jean-François Girard
La voie La ligne bleue. Voie 5. Une variante du Monstre. Plaquettes et vis.

Secteur du Monstre. topo JF Girard

Secteur à gauche du pont (Le Spectre)

Le Sceptre 25 m, M6+

La voie La ligne jaune. Voie 1. *Bolts* et vis. Superbe !

Le Carillon des ténèbres 30 m, M7+

La voie La ligne rouge. Voie 2. *Bolts* et vis. Soutenu avec le *crux* à la fin.
Il vaut mieux prééquiper la voie. Les *bolts* sont assez distancées, placées dans les bonnes sections de rocher.

Le Spectre 30 m, 5+

La voie La ligne orange. Voie 3. Pilier de glace, souvent déversant. On y retrouve un toit et une sortie pas piquée des vers !

Variante du spectre 30 m, M6 R

La voie La ligne bleue. Voie 4. Lorsque le glaçon ne touche pas ou en début de saison. Une bolt. Amener en plus des *Camalots* et des vis.

Le Spectre droit 30 m, 6, M6

La voie La ligne verte. Voie 5. Amener des *Camalots* et des vis. Glace précaire et déversante. Sortir en haut à droite.

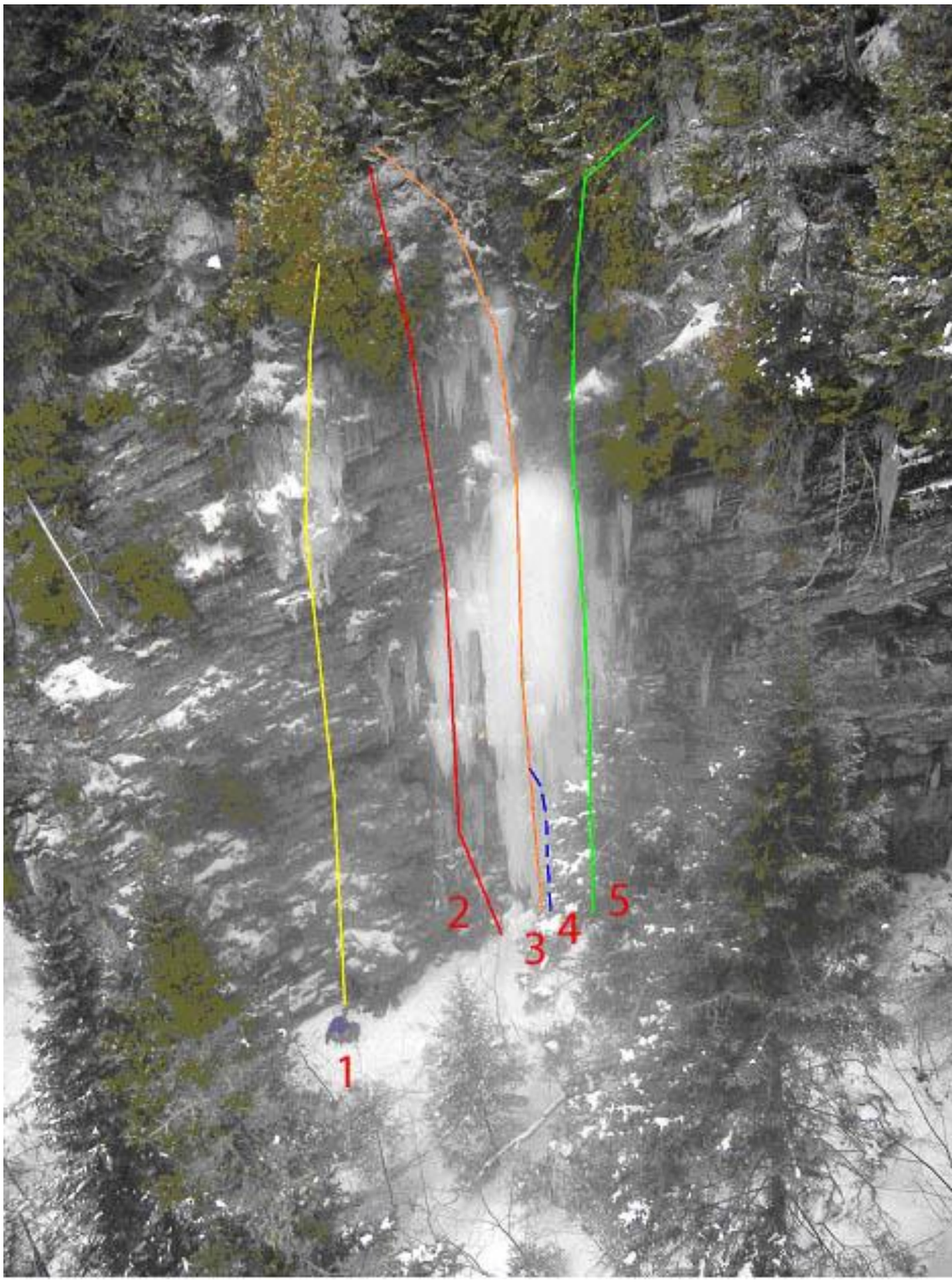

Secteur du Spectre. topo JF Girard

Lac Matapédia (p.340)

Accès Depuis la marina de Val-Brillant, en bordure du lac Matapédia, skier vers le nord-est en direction de la plus grosse île. On retrouve cette toute petite falaise sur la rive nord de l'île. Bienvenue dans l'un des paradis québécois du *kyte*.

Je craque pour toi 15 m, II, M5+
PM : Stéphane Lapierre, 19/02/2013
Fissure évidente. Pourrait être gravie en tête.

Face à toi 15 m, II, M7
PM : Stéphane Lapierre, 19/02/2013
La face pleine de trous à droite de la fissure. Sortie sur *turf* surplombant.

Je craque pour toi et *Face à toi*.
photo Stéphane Lapierre

Autres références d'intérêt pour la région

Le programme *Sans trace* au Québec
La FQME est fière d'avoir été la première fédération de plein air au Québec à adhérer au programme *Sans trace* et à promouvoir ses principes auprès de ses membres et de tous les amateurs d'escalade de la province. En escalade, vous pouvez aussi réduire votre impact sur le milieu naturel, en adoptant les principes du programme *Sans trace*.

Soyez un ambassadeur de la montagne!
En tant que grimpeur, vous êtes un ambassadeur de votre activité de plein air préférée. Vos actions reflètent l'image que tous ont de l'escalade, en région et ailleurs. En adoptant des pratiques responsables, vous faites votre part dans le développement durable des régions et aidez à préserver l'accessibilité aux sites d'escalade.

Première mise en garde

L'escalade peut entraîner la dépendance. Elle est une cause importante de bonne santé, physique et mentale, de relations formidables et riches avec des amis, la famille et la nature. Après une brève exposition, vous pourriez être habité par de fortes émotions et un désir ardent de recommencer. Un usage prolongé peut entraîner une sensation de bien-être, une excellente condition physique générale ainsi qu'une conscience environnementale et sociale accrue. Amusez-vous bien !

ADHÉRER À LA FQME, C'EST UN BON CALCUL !

AIDEZ-NOUS À
PROTÉGER ET AMÉLIORER
LES ACCÈS À TOUS LES
SITES D'ESCALADE EXTÉRIEURS
PARTOUT AU QUÉBEC ET
OBTENEZ PLEIN D'AVANTAGES!

- ACCÈS ILLIMITÉ AUX SITES FÉDÉRÉS DU RÉSEAU ACCÈS MONTAGNE
- ASSURANCE ACCIDENT VALABLE PARTOUT AU CANADA ET ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PARTOUT DANS LE MONDE
- RABAIS CHEZ PLUS DE 30 PARTENAIRES

POUR 52$, SOIT LE PRIX DE:

1 VIS À GLACE

OU

3 ENTRÉES DANS UN GYM

OU

1 CAFÉ PAR SEMAINE

OU

1.5 KG DE MAGNÉSIE

FQME

WWW.FQME.QC.CA

Alain Denis Photography

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

ACCESSIBILITÉ - FORMATION - COMPÉTITION - CLUBS - ÉVÉNEMENTS

Seconde mise en garde

Ce document est un répertoire des sites où l'on peut pratiquer l'escalade de glace et mixte au Québec. Il n'est pas un livre d'instruction. Il s'adresse à ceux et à celles qui possèdent le Guide des cascades de glace et voies mixtes du Québec ainsi que certaines connaissances essentielles et un minimum d'expérience dans l'utilisation du matériel requis pour la pratique sécuritaire de l'escalade hivernale. Si vous voulez découvrir l'escalade, nous vous recommandons fortement de suivre un stage d'initiation dans une école d'escalade reconnue avant de vous aventurer sur les différentes parois de glace décrites dans ce livre. Vous pouvez aussi découvrir le monde de la glace verticale avec un ami grimpeur, mais gardez toujours en tête qu'en montagne, chaque erreur peut être la dernière. Si vous grimpez déjà, assurez-vous d'être prêts pour la voie à laquelle vous vous attaquerez. Vous seuls êtes juges de vos capacités : niveau technique, condition physique et mentale, équipement, engagement, etc.

L'auteur et ses collaborateurs ne se tiennent nullement responsables de tout incident qui pourrait survenir au cours d'une ascension (que ce soit au cours de l'approche, dans la voie ou à la descente) et déclinent toute responsabilité à l'égard des dommages, blessures ou fatalités pouvant résulter de l'utilisation de ce guide. Les lecteurs de ce document qui tenteront une voie qui y est décrite le feront librement, acceptant par le fait même les dangers inhérents à un sport à risque tel que l'escalade de glace. L'escalade est une activité sérieuse ou toute erreur est potentiellement mortelle. Alors faites gaffe et gardez toujours en tête que le plus important n'est pas d'atteindre le sommet, mais de revenir.

Rappelons en terminant qu'il ne faut jamais tenir pour acquise l'accessibilité à un site, même s'il est décrit dans ce document. La description de sites d'escalade dans ces pages ne donne en effet aucun droit de passage sur des terres privées ou publiques. L'accès à un site peut être interdit en tout temps par son propriétaire ou son gestionnaire et dans tous les cas, l'auteur et ses collaborateurs ne peuvent être tenus responsables si l'accès à un site devient problématique.

« Bien que l'eau soit douce et faible,
elle peut détruire les objets solides
et vaincre les grands obstacles. »
[Lao Tseu]